

Olympiade régionale de français 2017

XI - ième classe

I étape

I. Compréhension de l'oral:

Texte 1

Écoutez attentivement le document et répondez aux questions suivantes :

Le loup en France

Récemment, on a vu un loup pour la première fois dans la Marne, un département situé à 160 kilomètres de Paris. Mais, les Parisiens ne pensent pas que le loup vienne un jour dans Paris. Dans les campagnes, c'est différent ! Les gens ont peur qu'un jour les loups soient partout. Et les agriculteurs craignent que les loups tuent leurs moutons. Les écologistes ne pensent pas que ce soit un problème car autrefois les loups étaient partout. En effet, avant la Révolution française, il y avait des loups dans toute la France.

Depuis 1937, il n'y avait plus de loup en France. Il est revenu en 1992 dans les Alpes françaises. Depuis les années 2010, il est présent même dans les Vosges, dans le Jura, dans les Pyrénées et dans le Massif central. Et, Chaque année, il y a de plus en plus de loups dans les campagnes. Plusieurs fois, des loups ont attaqué des élevages. Les agriculteurs doutent qu'on puisse faire cohabiter les loups et les moutons un jour. Ils voudraient donc que les loups soient moins nombreux ou éloignés de leurs élevages. Mais, comme le loup est encore une espèce protégée, il est difficile de satisfaire à la fois les agriculteurs et les défenseurs du loup.

Texte 2

Vélib FLE : le Vélib' : Paris sans ma voiture !

Le vélo est de plus en plus populaire en Europe ces dernières années, au point qu'on vend maintenant plus de vélos que de voitures. Ainsi, on compte de plus en plus de cyclistes sur les routes qui roulent plus souvent qu'autrefois et font des trajets toujours plus longs. Comme la voiture perd du terrain sur la bicyclette, les villes doivent s'adapter aux nouvelles exigences de leurs concitoyens. Ainsi, les municipalités aménagent des pistes cyclables et des espaces réservés à la petite reine. Si les villes hollandaises sont exemplaires en la matière, la France n'est pas en reste. La ville de Paris a su s'adapter et de nouveaux projets sont mis en œuvre pour rendre Paris aux piétons et aux cyclistes en proposant des alternatives à la voiture : piétonnisation des voies sur berge, Paris plage ou bien Vélib' , il y a une vraie volonté de lutte contre le tout-voiture à Paris !

Le Vélib', qu'est-ce que c'est exactement ?

Le Vélib' existe depuis 2007. C'est un système libre-service de location de vélo. Vélib' est un mot valise, contraction de vélo et liberté. Il a été mis en place par la

Mairie de Paris pour inciter les Parisiens à laisser leurs voitures au garage et à se déplacer plus souvent à vélo. La première demi-heure d'utilisation est gratuite. Plusieurs formules sont proposées : on peut utiliser le Vélib' occasionnellement (juste pour une journée ou une semaine) ou bien opter pour un abonnement à l'année. Le service est disponible sept jours sur sept, vingt-quatre heures sur vingt-quatre.

Comment utiliser un Vélib' ?

Pour louer un Vélib', il faut d'abord s'identifier sur une borne Vélib' et choisir une des propositions qui s'affichent à l'écran. Il est possible de retirer un vélo directement sur le point d'attache si on possède une carte annuelle Vélib' ou un passe NAVIGO, ceci permettant de gagner beaucoup de temps. Pour rendre le vélo, [il faut le déposer](#) à une station Vélib' disposant d'un point d'attache. Il y a une station Vélib' tous les 300 mètres environ. Un signal sonore ainsi qu'un signal lumineux vous confirmeront que votre Vélib' a bien été restitué.

Après son lancement, le Vélib' a été critiqué pour le manque d'entretien, l'absence de place dans les stations ou encore parce que les gens le trouvaient trop lourd. Mais les défauts ont peu à peu été améliorés, Paris a été reliée aux communes alentour et tout le monde aujourd'hui plébiscite ce moyen de transport, surtout les jours de grève. Le concept Vélib' financé par la publicité des Abribus a d'ailleurs beaucoup intéressé d'autres grandes villes françaises et européennes qui proposent aujourd'hui des services similaires.